

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

La CAF des Côtes d'Armor lance, cet été, une aide pour soutenir les projets des jeunes mis en place sur les territoires.

Vous trouverez en **annexe 9**, le **flyer** qui précise les conditions d'éligibilité et le montant de l'aide.

Les jeunes doivent adresser leur projet **avant le 23 juillet 2020**.